

BasiCompta®

Informations



C'est pour qui?

BasiCompta® s'adresse aux **associations** et plus particulièrement aux dirigeants et trésoriers des associations n'ayant pas ou peu de connaissances dans le domaine de la comptabilité.



Quels avantages?

Grâce à BasiCompta®, les utilisateurs peuvent :

- Saisir les pièces comptables très simplement. On retrouve les libellés propres aux associations en quelques clics
- Bénéficier d'un journal permettant de visualiser, rechercher et modifier n'importe quelle pièce
- Editer automatiquement le compte de résultat au format Cerfa, nécessaire pour les demandes de subventions
- Editer automatiquement le bilan comptable de l'association
- Réaliser un suivi de sa comptabilité par action (école de sport, loto, ...)
- Suivre les soldes bancaires
- Gérer les amortissements
- Saisir des charges et produits constatés d'avance
- Faciliter le transfert de la comptabilité d'un trésorier à un autre
- Avoir l'aide de la Ligue de l'enseignement sur demande



Comment ça marche?

- BasiCompta est accessible en ligne, il ne nécessite pas d'installation particulière sur les ordinateurs. Seule une connexion internet est indispensable pour son utilisation.
- L'utilisation s'accompagne d'une **formation obligatoire** mise en place par la Ligue de l'enseignement.



Combien ça coûte?

- 30€ d'affiliation annuelle à la Ligue de l'enseignement (si l'association est déjà adhérente à la Ligue, USEP, UFOLEP elle ne paye pas cette cotisation).
- 40€ de cotisation annuelle (pour l'accès en ligne à BasiCompta, la maintenance, l'accompagnement et la formation la 1^{ère} année - Si l'association inscrit 2 ou 3 dirigeants à la formation, le coût reste à 40€).



Votre contact à la Ligue de l'enseignement :

Karine LEGOUPIL 05 55 03 36 00 affiliation@lde87.fr





Renseignements complémentaires sur https://www.basicompta.fr